Image not found or type unknown

Pension alimentaire enfant de 20 ans

Par **olivier**, le **13/06/2008** à **19:43**

je paye une pension pour un enfant de 20 ans,inscrit a anpe,qui touche les assedic,qui travail de temps en temps en interim,et qui a un credit moto a son nom,que dois je faire pour ne plus payer.

Par **Marion2**, le **13/06/2008** à **20:02**

Vous lui envoyez une lettre recommandée (ou à sa mère si c'est elle qui perçoit la pension) en indiquant qu'il est majeur, qu'il ne poursuit pas des études et qu'il perçoit des revenus et que vous n'avez plus à lui régler de pension alimentaire.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés